

Hongrie

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITE DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

► **Actions des forces de sécurité (y compris les enquêtes inefficaces – questions spécifiques liées à la communauté Rom)**

Traitement inhumain et dégradant, violations du droit à la vie par des officiers de police et/ou absence d'enquêtes adéquates, notamment dans une affaire sur les possibles motifs racistes des attaques contre des Roms.

Groupe Gubacsi (44686/07+)
Arrêt définitif le 28/09/2011

Surveillance soutenue
État d'exécution

Groupe Balázs (15529/12+)
Arrêt définitif le 14/03/2016

Surveillance Standard
État d'exécution

► **Mauvaises conditions de détention**

Conditions de détention inhumaines et/ou dégradantes dans les centres de détention (détention provisoire et post-condamnation), résultant principalement d'un problème structurel de surpopulation ; absence de recours préventifs et compensatoires.

Groupe István Gábor Kovács
(15707/10)
Arrêt définitif le 17/04/2012

Surveillance soutenue
État d'exécution

Varga et autres (14097/12+)
Arrêt pilote définitif le 10/06/2015

Surveillance soutenue
État d'exécution

► **Migration et asile**

Manquement des autorités à leur obligation procédurale d'évaluer les risques de mauvais traitements avant d'expulser les demandeurs d'asile vers la Serbie.

Groupe Ilias et Ahmed
(47287/15)
Arrêt définitif le 21/11/2019

Surveillance soutenue
État de l'exécution

Expulsion collective de demandeurs d'asile par l'application de la mesure « d'arrestation et d'escorte » autorisant la police à expulser vers la Serbie des ressortissants étrangers séjournant illégalement en Hongrie, sans décision ni examen de leur situation individuelle ; **absence de recours effectif** à l'encontre de leur expulsion.

Groupe Shahzad (12625/17)
Arrêt définitif le 08/10/2021

Surveillance soutenue
État d'exécution

Enquête pénale inefficace sur la mort et les mauvais traitements présumés d'un migrant au cours d'une opération de contrôle aux frontières et sur le fait que les agents de contrôle aux frontières n'ont pas protégé la vie de l'intéressé.

Alhowais (59435/17)
Arrêt définitif le 02/05/2023

Surveillance soutenue
État d'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITE DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

Mauvais traitements infligés à un migrant par des agents des forces de l'ordre hongroises alors qu'il était escorté jusqu'au côté extérieur de la barrière frontalière hongroise avec la Serbie, et **absence d'enquêtes effectives** à cet égard.

Shahzad n° 2 (37967/18)
Arrêt définitif le 05/01/2024

Surveillance soutenue
État d'exécution

➤ **Détention et autres droits**

Réclusion à perpétuité soit sans possibilité de libération conditionnelle et absence d'un mécanisme de révision approprié de ce type de peines **ou avec une possibilité de libération conditionnelle qu'après avoir purgé entre 25 ans et six mois et 48 ans et un mois** de la peine.

Groupe László Magyar
(73593/10)
Arrêt définitif le 13/10/2014

Surveillance soutenue
État d'exécution

➤ **Illégalité ou durée excessive de la détention provisoire**

Violation du droit à la liberté et à la sécurité en raison d'une détention provisoire illégale ou excessivement longue, de l'absence de motivation suffisante par les tribunaux nationaux du maintien en détention provisoire et de la violation du principe de « l'égalité des armes » en raison du manque d'accès aux éléments pertinents de l'enquête lors de la contestation de la détention.

Groupe X.Y. (43888/08)
Arrêt définitif le 19/06/2013

Surveillance standard
État d'exécution

➤ **Durée excessive des procédures judiciaires**

Durée excessive des procédures civiles et pénales et absence de recours effectifs.

Groupe Gázsó (48322/12)
Arrêt pilote définitif le 16/10/2015

Surveillance soutenue
État d'exécution

➤ **Liberté d'expression et droit à un procès équitable (accès à un tribunal)**

Cessation indue et prématurée du mandat du requérant en tant que Président de l'ancienne Cour suprême hongroise par des mesures législatives ad hominem adoptées dans le cadre d'une réforme majeure du système judiciaire. L'acte législatif avait un rang constitutionnel et n'était donc pas susceptible de recours devant la Cour constitutionnelle. La Cour a estimé que les mesures litigieuses étaient dues aux opinions et aux critiques exprimées par le requérant sur des questions d'intérêt public (projet de réforme majeure envisagée du système judiciaire) et qu'elles avaient un « effet dissuasif », décourageant aussi d'autres juges et présidents de juridictions de participer au débat public sur des questions relatives à l'indépendance de la justice.

Groupe Baka (20261/12)
Arrêt définitif le 23/06/2016

Surveillance soutenue
État d'exécution

➤ **Obtention, usage, divulgation ou rétention d'informations privées**

Lacunes dans la législation en matière de surveillance secrète : absence de garanties suffisamment précises, effectives et complètes en ce qui concerne la prise, l'exécution, et la réparation éventuelle de mesures de surveillance.

Szabó et Vissy (37138/14)
Arrêt définitif le 06/06/2016

Surveillance soutenue
État d'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITE DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

► *Discrimination – questions spécifiques liées à la communauté Rom*

Surreprésentation des enfants Roms dans des écoles spéciales en raison d'erreurs systématiques de diagnostic de trouble mentaux.

Horváth et Kiss (11146/11)
Arrêt définitif le 29/04/2013

Surveillance soutenue
État d'exécution

Discrimination d'un élève rom par le biais d'une ségrégation dans une école primaire publique fréquentée presque exclusivement par des enfants roms.

Szolcsán (24408/16)
Arrêt définitif le 30/06/2023

Surveillance soutenue
État d'exécution

► *Reconnaissance juridique du genre*

Absence de cadre juridique clair permettant aux personnes transgenres hongroises et aux personnes transgenres non-hongroises résidant légalement dans le pays d'accéder à des **procédures rapides, transparentes et accessibles de changement de genre et de changement de nom.**

Groupe Rana (40888/17)
Arrêt définitif le 16/07/2020

Surveillance soutenue
État d'exécution

► *Droit de vote*

Restriction discriminatoire du droit de vote des personnes appartenant à des **minorités nationales** reconnues en raison du système de vote des minorités nationales exigeant que les **candidats des minorités nationales** atteignent un « **seuil préférentiel** » de votes provenant uniquement des membres des minorités ; violation du **droit au secret total des bulletins de vote des requérants.**

Bakirdzi et E.C. (49636/14)
Arrêt définitif le 03/04/2023

Surveillance soutenue
État d'exécution